



Présidence : Lituanie

888ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 17 novembre 2011

Ouverture : 10 h 10
Clôture : 12 h 50

2. Président : Ambassadeur R. Norkus

Avant d'aborder l'ordre du jour, au nom du Conseil permanent, le Président a souhaité la bienvenue au nouveau Représentant permanent de la Grèce auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur Eustathios Lozos.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU HAUT COMMISSAIRE POUR LES
MINORITÉS NATIONALES**

Haut Commissaire pour les minorités nationales (HCNM.GAL/3/11 OSCE+), Pologne-Union européenne (la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1089/11), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1081/11), Fédération de Russie (PC.DEL/1106/11 OSCE+), Kazakhstan (PC.DEL/1094/11), Ukraine, Géorgie, Serbie (PC.DEL/1086/11 OSCE+), Norvège (PC.DEL/1080/11 OSCE+), Suisse, Arménie, Lettonie, Azerbaïdjan, Estonie (PC.DEL/1124/11 OSCE+), ex-République yougoslave de Macédoine, Canada, Albanie (PC.DEL/1098/11), Président

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LE CALENDRIER ET LES
MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA
DIX-HUITIÈME RÉUNION DU CONSEIL
MINISTÉRIEL DE L'OSCE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 1008 (PC.DEC/1008) sur le calendrier et les modalités d'organisation de la dix-huitième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Attentat à Taraz (Kazakhstan), le 12 novembre 2011* : Pologne-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1090/11), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1083/11), Fédération de Russie (PC.DEL/1107/11), Kazakhstan (PC.DEL/1095/11)
- b) *Liberté des médias aux États-Unis d'Amérique* : Pologne-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1091/11), Fédération de Russie (PC.DEL/1108/11), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1085/11)
- c) *« Élections présidentielles » en Ossétie du Sud* : Pologne-Union européenne (PC.DEL/1092/11), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1084/11)
- d) *Droits de l'homme et primauté du droit en Biélorussie* : Pologne-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1093/11), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1082/11), Biélorussie (PC.DEL/1097/11), Président

- e) *Crimes haineux récemment révélés en Allemagne : Turquie*
(PC.DEL/1104/11), Allemagne (PC.DEL/1087/11)

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT
EN EXERCICE**

- a) *Participation du Président en exercice à la Conférence sur la tolérance et le totalitarisme : défis à la liberté, tenue à Vilnius, le 16 novembre 2011 :*
Président (CIO.GAL/234/11)
- b) *Nomination du Chef adjoint du Centre de l'OSCE à Bichkek*
(CIO.GAL/225/11) : Président (CIO.GAL/234/11)
- c) *Préparatifs en vue de la dix-huitième Réunion du Conseil ministériel devant se tenir à Vilnius, les 6 et 7 décembre 2011 :* Président

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général :*
Secrétaire général
- b) *Participation du Secrétaire général à la Conférence d'Istanbul pour l'Afghanistan, conférence régionale de haut niveau, intitulée : « Sécurité et coopération au cœur de l'Asie », tenue à Istanbul, le 2 novembre 2011 :*
Secrétaire général
- c) *Participation du Secrétaire général à la Conférence de haut niveau de la Présidence intitulée : « Intégrer les marchés énergétiques mondiaux – Assurer la sécurité énergétique », tenue à Achgabat, les 3 et 4 novembre 2011 :*
Secrétaire général
- d) *Visite du Secrétaire général à Dublin, les 10 et 11 novembre 2011 :*
Secrétaire général
- e) *Allocution prononcée par le Secrétaire général devant la Commission des affaires étrangères du Parlement européen, à Strasbourg, le 14 novembre 2011 :* Secrétaire général
- f) *Appel à des contributions volontaires en faveur de l'Initiative pour la sécurité publique au Kirghizistan et du projet relatif à l'élimination du mélange en Ukraine :* Secrétaire général

Point 6 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Informations de vol pour la dix-huitième Réunion du Conseil ministériel devant se tenir à Vilnius, les 6 et 7 décembre 2011 (MC.INF/12/11) :* Président
- b) *Questions d'organisation relatives aux réunions du Comité préparatoire en prévision de la dix-huitième Réunion du Conseil ministériel :* Président

- c) *Élections législatives prévues au Kazakhstan le 15 janvier 2012 : Kazakhstan (PC.DEL/1096/11)*
- d) *Annonce d'un concert caritatif parrainé par les ambassadeurs devant être donné à Vienne le 25 novembre 2011 : Autriche*

4. Prochaine séance :

Vendredi 18 novembre 2011 à 10 heures, Neuer Saal



888ème séance plénière

PC Journal No 888, point 2 de l'ordre du jour

DÉCISION No 1008
CALENDRIER ET MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA
DIX-HUITIÈME RÉUNION DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'OSCE

(Vilnius, 6 et 7 décembre 2011)

I. Calendrier

Mardi 6 décembre 2011

- | | |
|-----------------------|---|
| 9 h 20 | Photo de famille |
| 9 h 30 | Séance d'ouverture (publique) <ul style="list-style-type: none">– Ouverture officielle et adoption de l'ordre du jour– Allocution d'un représentant du pays hôte– Allocution du Président en exercice de l'OSCE– Allocution du Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE– Rapport du Secrétaire général de l'OSCE |
| | Première séance plénière (privée) <ul style="list-style-type: none">– Déclarations des chefs de délégation |
| 13 heures | Déjeuner de travail offert par le Président en exercice

Déjeuner séparé à l'intention des autres membres des délégations |
| 15 heures – 18 heures | Deuxième séance plénière (privée) <ul style="list-style-type: none">– Déclarations des chefs de délégation |

- 19 h 30 Réception à l'intention des membres des délégations et de la presse
- 20 heures Dîner officiel à l'intention des ministres des affaires étrangères/chefs de délégation

Mercredi 7 décembre 2011

- 9 h 30 **Troisième séance plénière (privée)**
- Déclarations des chefs de délégation
 - Adoption des décisions et documents du Conseil ministériel
 - Questions diverses
- Séance de clôture (publique)**
- Allocution d'un représentant du pays hôte
 - Clôture officielle (déclarations des Présidents en exercice actuel et entrant)
- 13 h 30 Conférence de presse des ministres de la Troïka de l'OSCE

II. Modalités d'organisation

1. La dix-huitième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE se déroulera conformément aux règles de procédure de l'Organisation.
2. La Réunion se tiendra au Centre lituanien d'expositions et de congrès LITEXPO. Les délégations des États participants disposeront d'un siège à la table, d'au moins quatre sièges en retrait et de sièges supplémentaires dans la salle des séances plénières.
3. Les organisations et institutions internationales ci-après seront invitées à assister à la Réunion et à y présenter des contributions :

Organisation des Nations Unies, Conseil de l'Europe et Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Ces organisations seront invitées à prendre la parole dans l'ordre indiqué ci-dessus après les interventions des États participants et des partenaires pour la coopération.

4. Les organisations, institutions et initiatives internationales mentionnées au paragraphe II.8 de la Décision No 951 du Conseil permanent en date du 29 juillet 2010 seront invitées à assister à la Réunion et à y présenter des contributions écrites.

* * * * *

Activités menées en parallèle à la Réunion du Conseil ministériel

En marge de la Réunion du Conseil ministériel, les ministres de la Troïka de l'OSCE auront une réunion avec les ministres des affaires étrangères des partenaires méditerranéens pour la coopération ainsi qu'une réunion avec les ministres des affaires étrangères des partenaires asiatiques pour la coopération.

Les modalités d'organisation prévues pour la dix-huitième Réunion du Conseil ministériel ne s'appliqueront pas aux activités parallèles.